



DÉCLARATION DU COLLÈGE DES BOURGEMESTRE ET ECHEVINS 2018-2023

INTRODUCTION

DUDELANGE, UNE VILLE CONVIVIALE ET DYNAMIQUE

Au niveau de la politique communale, le rendez-vous avec l'électeur a lieu tous les six ans. Cela constitue pour chaque homme et femme politiquement engagé un moment fort de réflexion et d'engagement.

Au cours des six dernières années, Dudelange a connu une modernisation substantielle. Les investissements conséquents ont permis de renforcer le visage urbain et l'identité de la ville de façon positive. Les contours d'un avenir prometteur pour Dudelange se dessinent clairement.

Au cours des années à venir, le potentiel de Dudelange contribuera résolument au rayonnement régional voire national de notre ville. Dudelange dispose de beaucoup d'atouts dont une grande qualité de vie et des infrastructures publiques modernes.

La nouvelle majorité entend continuer son travail dans l'intérêt de tous les citoyens de Dudelange avec élan et motivation. L'opposition ainsi que toutes les forces vives de notre ville y seront associées et ce dans le respect mutuel. Oeuvrer dans l'intérêt de Dudelange et du bien-être de ses citoyens est l'esprit commun qui nous anime.

Nombreux et innovateurs sont les projets à réaliser et les défis à relever concernant le développement de notre ville. Pour ce faire, nous solliciterons l'aide et la collaboration de l'Etat et le partenariat avec la Région Sud. En tant que centre de développement régional, les liens avec nos communes frontalières seront également renforcés.

Le processus de démocratie participative entamée ces dernières années sera renforcé. La participation citoyenne sera profondément ancrée dans nos futurs projets. La possibilité de participer activement à tous les aspects de la vie en ville sera donnée. Nous sommes à l'écoute de nos concitoyens et leurs aspirations, besoins et doléances seront pris en considération.

Notre objectif est de mener une politique budgétaire et financière durable. A la fin de l'année 2017, la dette communale globale s'élève à 17,5 millions d'euros, ce qui correspond à un endettement par habitant relativement faible de 846 euros par tête d'habitant. Dudelange dispose de réserves à hauteur de 12,7 millions euros. Ceci constitue un très bon point de départ. Le budget et les investissements pour la ville sont établis sur base d'un plan financier pluriannuel. Un budget communal en équilibre, un contrôle systématique des dépenses communales et une politique de personnel prudente nous guideront. L'endettement sera limité aux projets d'envergure. Les subventions étatiques et européennes seront activement explorées et sollicitées. Notre situation financière actuelle est saine. Elle ne sera pas hypothéquée au détriment des générations futures.

DUDELANGE. AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Dudelange a largement dépassé le cap des 20.000 habitants et connaîtra une croissance contrôlée. Notre ville se développe à plusieurs niveaux. Elle accueille de nouvelles entreprises et crée ainsi de nouveaux emplois. Nos habitants et nos visiteurs considèrent Dudelange comme une ville accueillante où il fait bon vivre. Son charme séduit, à juste titre.

Respectueuse et ouverte d'esprit, Dudelange table au quotidien sur la proximité et la dimension humaine.

Des accents nouveaux et transversaux en matière de politique communale seront posés. Ils renforceront la forte identité de Dudelange. Nombreuses seront ainsi les occasions pour vivre et transmettre cet attachement et cette identité. Nous voulons les transmettre notamment à travers nos différents quartiers qui y sont indissociablement liés.

La vie de quartier est un facteur de cohésion sociale.

La majorité sortante s'était présentée aux électeurs avec la volonté de poursuivre son travail dans l'intérêt de Dudelange. Par le mandat politique conféré par l'électeur avec un pourcentage de 50,3% et avec 10 sièges sur 19 au conseil communal, le soutien de la population locale est donné.

La présente déclaration reprend et définit les grandes lignes de la politique du LSAP pour le mandat à venir : en respectant notre programme électoral et la volonté de l'électeur.

Le collège des bourgmestre et échevins reste ouvert à toute nouvelle idée qui permet de faire progresser Dudelange, indépendamment de sa formulation par la majorité ou par l'opposition. Les propositions soumises seront analysées par rapport à leur faisabilité, leur valeur ajoutée et nos moyens financiers.

Notre marche politique et feuille de route de l'agenda « Diddeleng 2023 » s'inscrivent dans une économie responsable, une écologie innovante et une cohésion sociale durable.

Nos projets réalisés successivement connaîtront un ancrage local, régional et national.

Les accents principaux pour la période 2018-2023 sont fixés dans les huit chapitres suivants :

1. Famille et Jeunesse
2. Développement urbain et Mobilité
3. Affaires sociales et Emploi
4. Economie et Commerce
5. Culture et Tourisme
6. Développement durable : Protection de l'environnement et Energie
7. Démocratie et participation citoyenne
8. Vie sportive et associative

I. FAMILLE ET JEUNESSE

Dudelange est une ville familiale. Les enfants et jeunes d'aujourd'hui représentent notre avenir et celui de Dudelange. Leur épanouissement est au cœur de notre agir. La politique familiale à Dudelange veut concilier vie professionnelle et vie familiale. Les efforts en vue de la réussite scolaire des enfants de Dudelange, toutes nationalités confondues, restent l'objectif majeur.

Dans l'intérêt d'une politique familiale et de jeunesse cohérente, nous allons créer un service de coordination «jeunesse et famille». Nous continuons à mettre l'accent sur des structures efficaces et de haute qualité pour les jeunes générations.

L'achèvement de la nouvelle crèche au quartier «Italie» augmentera le nombre des places pour les enfants âgés de 0-4 ans. L'offre des structures d'accueil sera étendue pour les enfants de l'éducation précoce (Restauration, table de midi).

Les capacités des maisons relais seront adaptées à la demande toujours croissante, tout comme les horaires d'ouverture et de fermeture. La promotion des programmes d'éducation à la santé et la prévention de la violence constituera un élément important dans nos structures d'accueil et dans nos écoles.

La construction d'une école avec maison relais intégrée et salle de sport dans le nouveau quartier «Op Lenkeschléi» est un projet-phare. Nous entendons procéder à l'extension de l'école Boudersberg et continuerons à moderniser respectivement à agrandir, s'il s'avère nécessaire, nos bâtiments scolaires et maisons relais existants. Une étude sera lancée pour la construction d'une nouvelle école avec maison relais dans le quartier Neischmelz.

Dans le concept «Séchere Schoulwee», à côté des initiatives pédagogiques, la limitation de la vitesse à 30 km/h autour de nos écoles, l'aménagement d'aires «Kiss and Go» et le Pedibus sont d'autres mesures de sécurité qui seront réalisées dans l'intérêt de nos enfants. Les comités d'écoles seront sensibilisés à mettre en place une formation en «peer mediation» pour les élèves. Le réseau Wifi sera étendu dans tous les bâtiments scolaires dans le cadre de «Digital School». L'éducation à la sécurité routière, en coopération avec la Police, sera au programme dans nos écoles primaires.

Dans le cadre de l'assainissement prévu sur l'ancien site de l'Affilux, une classe nature sera aménagée en coopération avec l'administration de la nature et des forêts. La création de jardins surélevés dans nos cours d'écoles favorisera la proximité avec la nature et permettra diverses activités autour de l'alimentation saine et du respect de la nature.

L'offre de jeux pour nos tout-petits âgés de moins de 2 ans sera élargie. Dans le quartier Boudersberg, nous voulons aménager une nouvelle aire de jeux. Dans le quartier Neischmelz, en collaboration avec un partenaire du secteur social, une aire de jeux couverte verra le jour.

Nous réaliserons un sentier des sens qui peut être utilisé par les écoles et les familles lors des activités de loisirs.

Le projet «Baby Plus», qui fournit de l'aide aux familles avec des nouveau-nés pendant la première année de vie, sera poursuivi. Des tables à langer seront installés dans les lieux publics.

Des lieux de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans seront créés en coopération avec le Conseil communal des jeunes. Le projet «forum pour jeunes» permettra de nous concentrer plus intensément sur les besoins de nos jeunes d'aujourd'hui.

L'échange entre écoles et entreprises devra avoir lieu à intervalles réguliers dans le cadre d'une « Bourse à l'emploi ».

La construction d'un nouveau Skatepark sur le site Neischmelz et une étude sur la construction d'une deuxième maison des jeunes font partie de nos priorités.

Un accent sera mis sur les projets intergénérationnels comme la création de lieux de rencontre rapprochant jeunes et seniors et des programmes d'activités favorisant les échanges entre les générations. Des logements intergénérationnels seront également créés.

2. DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

Le développement de la ville et les enjeux concernant la planification de la mobilité sont étroitement liés. Dudelange connaîtra une croissance raisonnable sans réduction de la qualité de vie existante de ses habitants. L'offre du transport public sera étendue. Nous voulons une mobilité qui centre sur l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

Ensemble avec le Fonds du Logement, nous allons réaliser notre projet-phare « Neischmelz », qui vise le réaménagement et la revalorisation de notre ancienne friche industrielle. En 2018, nous saisissons le conseil communal pour entamer les procédures autour du PAG (Plan d'aménagement général) et des quatre PAP (Plan d'aménagement particulier approuvé). Nous voulons réaliser un quartier innovateur et neutre en CO₂ qui se base sur les principes du développement durable et de l'économie circulaire. Nous y visons une mixité sociale au niveau des logements et une mixité fonctionnelle au niveau de l'aménagement (habitat, emploi, loisirs, ...). Des infrastructures publiques seront planifiées (école, maison relais, maison des jeunes, ...). La mobilité sera davantage axée sur la mobilité douce et le renforcement des transports publics. Des concepts tels que le car-sharing seront introduits ; des pistes cyclables seront aménagées et reliées avec les autres quartiers.

Vu le développement de Dudelange, nous étudierons ensemble avec le Ministère de l'Éducation nationale la possibilité d'extension du Lycée Nic Bieber.

La « Maison des chercheurs » sera finalisée par la ville. Elle sera gérée par l'Université du Luxembourg et accueillera des doctorants et post-doctorants. Nous étudierons également la construction de nouveaux logements pour étudiants. Cette démarche s'inscrit dans la forte volonté de la Ville de Dudelange de renforcer et d'étendre sa collaboration avec le monde académique.

La ville se dotera d'un nouveau plan d'aménagement général qui va lui donner une vision à long terme et définira son développement futur. Dans ce contexte, nous voulons étendre les zones à préserver pour protéger le patrimoine bâti. Des espaces de rencontre dans nos différents quartiers seront (ré)aménagés en concertation avec les habitants. Ce sera notamment le cas pour la nouvelle place publique à Burange. Des réserves foncières seront également constituées.

Les phases 2 et 3 du shared space seront successivement exécutées. Leur réalisation aura une influence notable sur la réduction du trafic au centre-ville. Les commerces resteront accessibles pendant la phase de construction. L'attractivité du centre-ville sera renforcée.

Nous envisageons de participer, par étapes, à la rénovation de la façade de l'église paroissiale. En collaboration avec les services étatiques compétents, nous analyserons la création d'un cimetière en forêt.

Nous continuerons à rénover notre réseau routier communal existant. Pour améliorer le flux actuel, nous comptons sur les services compétents du gouvernement. Nos entrées de ville, routes nationales, seront mises en valeur. L'allée des arbres sur la N31 sera conservée. Pour favoriser la liaison des trains directs vers Luxembourg-Ville, nous étudierons ensemble avec le gouvernement et les CFL la suppression des passages à niveau ainsi que leur impact urbanistique. A ce niveau, nous n'écarterons pas l'idée d'instauration d'un train-tram vers la nouvelle gare de Bettembourg. Nous voulons discuter avec les habitants de la ville pour trouver la meilleure solution dans le cadre de nos déplacements quotidiens. Entretemps, les mesures transitoires envisagées par le Ministère et les CFL seront suivies d'un œil très vigilant et critique.

Nous voulons offrir aux utilisateurs du City-Bus la gratuité dans le cadre de leurs déplacements sur le territoire de Dudelange. Nous introduirons progressivement un « bus sur demande ». Le projet régional et national du « Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) » qui desservira Dudelange bénéficie de notre support. Le Nightlifebus sera maintenu. Les besoins des personnes à mobilité réduite et malvoyants seront pris en considération.

L'extension du parking résidentiel sur tout le territoire de la ville sera progressivement mise en place.

Et finalement concernant la sécurité dans notre ville, nous adapterons nos concepts dans le cadre de nos grandes manifestations locales. En collaboration avec la Police, nous organiserons des séances d'information et développerons des projets de prévention contre les incivilités, petite délinquance et excès de vitesse. Une campagne concernant la prévention d'incendie est également envisagée. Nous voulons réaliser un centre d'incendie et de secours à caractère régional.

3. AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI

La politique sociale sera abordée de manière transversale. A Dudelange, la solidarité et la justice sociale ne sont pas des mots vains. La lutte contre la pauvreté et le soutien aux citoyens vivant des situations difficiles seront une priorité durant le mandat à venir. Dudelange est une ville pour tous. L'implantation de nouvelles entreprises sur notre territoire permettra en outre la création de nouveaux emplois.

L'offre de logements abordables, en collaboration avec les promoteurs publics (FdL et SNHBM), sera considérablement augmentée. Le développement du quartier Neischmelz permettra la création de nombreux logements locatifs. A ce niveau, nous deviendrons actifs sur les terrains dont nous sommes propriétaires (quartier Italie). Le Fonds du Logement sera soutenu dans la réalisation de son projet à Burange. La ville continuera à acquérir des logements subventionnés dans le nouveau quartier résidentiel « Op Lenkeschléi ». Cette approche consolidée permettra de soutenir les jeunes familles, les familles monoparentales et les jeunes adultes. Des logements pour les 3e et 4e âges seront construits dans le cadre de « Neischmelz ». En collaboration avec des acteurs du domaine social, nous poursuivrons les initiatives de mise à disposition de logements à des jeunes en difficulté.

La collaboration avec l'Office social sera approfondie. Nous voulons créer une structure communale de coordination des affaires sociales et le travail en réseau des services sociaux locaux sera renforcé. Les « Assises sociales » (Diddelenger Sozialtrëff) deviendront un rendez-vous régulier. L'aménagement de lieux et bâtiments publics en faveur des personnes à besoins spécifiques sera amélioré, ceci en étroite concertations avec celles-ci.

Les projets de sensibilisation concernant l'égalité des chances entre femmes et hommes ainsi que des actions visant la diversité, l'interculturalité et la non-discrimination seront mis en valeur. Dans ce contexte, les habitants de la ville seront des partenaires à part entière. Le «Projet Ensemble» sera étendu sur tout le territoire de Dudelange pour favoriser le dialogue interculturel.

Dans le domaine de la santé publique, le maintien d'une médecine de proximité par une couverture médicale de base nous tient à cœur. Les projets du Groupe de travail «Gesond Diddeleng» continueront à connaître notre support. Pour réaliser le projet «Ville saine», le recours aux professionnels du domaine de la santé sera favorisé. Nous voulons aussi adhérer à la campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire. Avec le développement du quartier Neischmelz, l'ouverture d'une 4^{ème} pharmacie sera nécessaire.

De nouvelles perspectives en matière de création d'emplois verront le jour. L'administration communale en tant que 2^e employeur sur le territoire de la ville jouera pleinement son rôle en matière de politique d'emploi. En collaboration avec le Ministère du Travail et de l'Emploi ainsi qu'avec l'ADEM, nous mettons en place un projet de lutte contre le chômage de longue durée. Le CIGL et le projet « Garantie Jeunesse » sont des piliers importants pour soutenir des demandeurs d'emploi. Les jeunes apprentis seront formés à la Commune dans des domaines bien spécifiques. Des stages au sein du service public communal pour les étudiants seront renforcés, ceci en étroite concertation avec le SNJ, le LNB et l'Université. Nous entendons ainsi assumer et assurer un rôle d'intermédiaire entre le monde de l'éducation et celui de l'emploi.

4. ECONOMIE ET COMMERCE

Le développement économique et commercial de notre ville est très positif. Nous poursuivons une politique tablant sur l'attractivité de notre ville. De nouvelles entreprises s'installent à Dudelange. Ce choix stratégique renforce le positionnement de Dudelange en tant qu'acteur économique régional voire national.

Nous entamerons en outre une campagne offensive et stratégique pour attirer de nouveaux commerces et entreprises désireux à s'établir à Dudelange.

Dans le domaine de la logistique (CFL Multimodal et Eurohub) ainsi que dans celui des technologies de la Santé (Laboratoire National de Santé et IBBL), le potentiel de déploiement et d'innovation est donné. Le projet-pilote autour de l'Innovation Hub Dudelange, opérationnel début 2018 sur notre friche industrielle, sera le précurseur de l'implantation de start-ups dans l'ancien laminoir. De jeunes entrepreneurs pourront s'y établir. L'implantation future de l'industrie cinématographique, qui ne pourra se faire qu'avec le soutien du gouvernement, constituera un pilier économique supplémentaire. Il confèrera à Dudelange une forte identité dans le domaine de la production audio-visuelle.

A moyen terme, la création d'une zone d'activité pour petites et moyennes entreprises au Nord de Dudelange sera poursuivie.

Au centre-ville, de nouvelles surfaces commerciales ont vu le jour. Par ce biais, le commerce de proximité a été élargi et renforcé. Nous allons adhérer ensemble avec d'autres communes au projet national «Pacte Pro Commerce». Nous voulons promouvoir Dudelange de façon ciblée, comme destination mettant en avant ses atouts commerciaux, culturels et gastronomiques (Culture shopping). La Fédération des artisans et commerçants en sera un partenaire privilégié. Nous envisageons une diversification de nos marchés.

Des animations auront lieu dans nos places et espaces publics. Ces endroits se prêteront également à accueillir différentes formes d'expression artistique (public art experience, urban art). De cette manière, l'attractivité du centre-ville augmentera. Les pop-up stores vont faire partie de cette diversification. Un inventaire de locaux de commerce temporairement inoccupés permettra d'engager une démarche active auprès des propriétaires en vue de leur utilisation.

5. CULTURE ET TOURISME

Dudelange est une ville culturelle. La culture a la capacité de renforcer la politique de cohésion. Une politique culturelle accessible à tous permet aux gens de se rapprocher, de s'échanger et de s'épanouir. Avec nos infrastructures de qualité, nous créons des synergies entre la culture et le tourisme. Notre participation comme partenaire au projet de la « Capitale européenne de la Culture » en 2022 est une chance exceptionnelle pour notre ville et pour toute la Région Sud.

Ensemble avec les acteurs culturels, nous affinerons notre stratégie culturelle en mettant en place un plan d'action. Divers concours et projets d'art urbain seront lancés. La médiation culturelle sera étendue et des ateliers culturels pour jeunes et adultes seront organisés. Nous voulons mettre en place une plate-forme d'échange pour jeunes artistes dudelangeois. Les habitants de la ville auront également la possibilité de prendre une part active dans la production culturelle.

Le tourisme est un facteur économique à développer davantage qui pourra donner à Dudelange un attrait additionnel. Le centre culturel régional « opderschmelz » dispose de nombreux atouts. Ses localités modernes et bien équipées se prêtent bien à la promotion du tourisme de conférences que nous voulons développer de manière plus poussée. La tour d'eau avec l'exposition « Bitter Years » et la réserve naturelle « Haard » sont des piliers incontournables. Les vestiges du château fort nécessitent d'être découverts de manière plus interactive. Nous voulons développer un concept pédagogique interactif autour des collections médiévales.

Nous insisterons auprès du gouvernement pour que le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines (CDMH) soit reconnu comme un centre de référence national et soutenu en fonction de son importance à un moment où les migrations sont redevenus un sujet politique de première importance.

La construction d'un complexe hôtelier et d'un « visiting centre » de l'industrie du film dans le quartier Neischmelz constitueront des attraits supplémentaires.

Nos offres touristiques devront englober plusieurs publics cibles : les familles, les jeunes, les seniors. Ce travail sera réalisé en étroite concertation avec notre bureau touristique local (Tourist Info) et l'Office régional de tourisme (ORT).

6. Développement durable : Protection de l'environnement et Energie

Le développement durable se distingue par une protection active de la nature et du climat. Dans le cadre du « Pacte climat », Dudelange a mis en place une panoplie de mesures en faveur de l'efficacité et de l'assainissement énergétique. Nous voulons poursuivre ces efforts dans une logique du « penser globalement et agir localement ». La collaboration avec les acteurs étatiques et ceux du secteur privé sera consolidée.

Pour marquer notre politique, nous établirons un plan directeur en matière d'environnement et d'énergie. Un poste de chargé communal à l'environnement sera créé. Une stratégie durable communale constitue un thème majeur de notre mandat. De ce fait, nous allons aborder la protection de l'environnement de manière transversale.

Dans la mesure du possible, les nouvelles infrastructures communales se verront dotées de panneaux photovoltaïques. Le nouveau bâtiment scolaire « Op Lenkeschléi » sera chauffé à travers une centrale thermique à pellets. Nous continuerons à assainir nos bâtiments publics. Pour la rénovation des bâtiments existants, le recours à des matériaux écologiques (éco-rénovation) sera privilégié. L'utilisation de matériaux issus de l'économie circulaire sera étudiée. Le parc automobile communal sera complété par des véhicules électriques voire hybrides.

Nous voulons aider et orienter les ménages à faible revenu en situation de précarité énergétique, ceci en étroite collaboration avec l'Office social. Nous continuerons à subventionner l'assainissement énergétique des logements privés. Nous allons encourager nos clubs et associations à s'orienter vers une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Le principe de la couverture des coûts par les taxes communales restera poursuivi. Parallèlement, les montants des allocations compensatoires seront adaptés.

La promotion de la végétation urbaine nous tient à cœur. Dans le cadre de l'utilisation temporaire de Neischmelz, nous lancerons des projets de jardins communautaires (urban gardening). Le plan d'action autour du concept « Ville comestible » s'inscrit dans cette logique. Il renforcera notre biodiversité, implique les habitants dans le processus de mise en œuvre et augmentera la qualité de vie. Nous planifions également de planter un arbre pour tout nouveau-né. Dans le maillage écologique, les trames vertes urbaines, les corridors écologiques et la protection des biotopes sont indispensables. En concertation avec les acteurs étatiques, il convient de mener des actions en faveur de la qualité de l'air et de la protection contre le bruit.

Le nouveau quartier Neischmelz sera un modèle du point de vue énergétique. L'objectif visé sera un quartier neutre en CO₂ axé sur les énergies renouvelables. Des concepts innovateurs comme l'énergie solaire thermique sont prévus. Des collecteurs pour l'eau de pluie seront construits tout comme l'installation de toitures vertes et murs végétaux. Les tests de forage prévus en matière de géothermie permettront, s'ils sont concluants, de gagner une nouvelle ressource énergétique. Les principes de l'économie circulaire intégreront le développement du quartier.

7. DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Nous évoluons de plus en plus dans un contexte où le citoyen souhaite participer au débat public et politique. Il souhaite être associé aux décisions concernant plus particulièrement son quartier et plus généralement le devenir de sa commune. Le choix réservé à la démocratie participative s'inscrit dans les efforts entrepris ces dernières années pour impliquer tous les habitants dans différents processus participatifs entre autre à travers nos comités de quartiers.

Nous organiserons des forums spécifiques pour des sujets clés concernant le développement futur de Dudelange. Un forum pour « jeunes » et « seniors » sera mis en place pour prendre en compte leurs besoins.

Dans le cadre de la réalisation de nos projets, nous désirons prendre davantage en compte les idées des personnes à besoins spécifiques. L'approche « design for all » fera partie intégrante de nos projets. Nous voulons donner une nouvelle impulsion au « Biergerforum » qui sera impliqué dans l'élaboration d'une « Charte citoyenneté ». Ce dernier, ensemble avec nos associations et clubs, sera saisi en vue de l'introduction d'une carte combinée à usages multiples « Dudelage Kaart » réservée à nos résidents.

L'idée d'introduire un budget participatif tout comme celle de former un groupe d'accompagnement dans le cadre du projet Neischmelz constituent deux initiatives supplémentaires.

Certaines plages des heures d'ouverture de l'administration communale seront analysées pour les rendre plus accessibles aux citoyens. Parallèlement, nous étudierons l'extension des services Online de la commune ainsi que le réseau WIFI dans les espaces publics et bâtiments communaux. Le site Internet de la ville sera rendu accessible à un public plus large notamment aux personnes à besoins spécifiques. Une borne de communication digitale d'informations communales (Digital Reider) sera installée devant l'Hôtel de Ville.

Le Collège des bourgmestre et échevins restera à l'écoute de ses habitants. La permanence hebdomadaire sera maintenue.

Nous restons ouverts aux suggestions et critiques formulées par les membres du conseil communal et des commissions consultatives qui nous accompagnent lors de la réalisation de nos projets.

Nous accordons une grande attention au service public. Tout en restant attentif à une politique de recrutement durable, la réalisation de nos projets politiques passe aussi par des projets d'administration.

8. VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Dudelage est une ville sportive. Par ses 180 associations actives dans plusieurs domaines, Dudelage est en même temps une ville animée. La vie associative représente un élément essentiel et contribue à la cohésion sociale et à l'intégration des citoyens.

Avec le nouveau Centre sportif R. Hartmann, nous avons créé les conditions pour que Dudelage consolide son rôle de haut lieu du sport. Nous continuerons à investir dans nos infrastructures sportives. L'étude pour la construction d'un hall couvert pour pratiquer notamment l'athlétisme sera lancée. La construction d'une salle de sports avec piscine au Strutzbiereg élargira l'offre.

La rénovation de la piscine en plein air ainsi que le renouvellement régulier et la modernisation de nos infrastructures sportives, en étroite collaboration avec nos clubs, seront poursuivis dans le cadre d'un plan pluriannuel. Les subventions communales pour la participation à des compétitions internationales officielles seront sensiblement augmentées.

Le sport en faveur des personnes à besoins spécifiques sera encouragé et les infrastructures sportives adaptées à leurs besoins.

L'offre pour les sports de loisirs sera améliorée par l'extension du calisthenics, par la mise à disposition d'un mur d'escalade extérieur, par la conception d'un terrain de streetball ainsi que par d'autres activités innovatrices.

Les activités sportives font partie intégrante de nos écoles et Maisons Relais. Elles seront développées à travers la participation au projet national « Bewegte Schule ».

Le soutien du bénévolat constitue une priorité. Pour promouvoir le travail bénévole, nous épaulerons nos associations dans leurs tâches administratives et logistiques. Le local abritant le « Club Senior » sera rénové.

En attendant la construction d'un hall polyvalent pour diverses manifestations dans le quartier Neischmelz, nous envisageons de mettre à disposition de nos associations une salle polyvalente provisoire.

Des projets tels que la participation à l'étude sur la construction d'un nouvel asile pour animaux régional ainsi que la participation à l'étude sur le développement du centre de soins pour animaux sauvages sont également prévus. En outre, nous souhaitons aménager un terrain de jeu pour chiens.

Notre vision pour les six années à venir est claire.

Dudelange, ville sociale ; Dudelange, ville verte ; Dudelange, ville des cultures ; Dudelange, ville des sports ; Dudelange, ville dynamique et innovante. Voilà les atouts de cette ville qui nous tiennent tous à cœur.

Dudelange est une ville à dimension humaine. Elle le restera.
Ensemble, nous y travaillerons.

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, 1er échevin

René Manderscheid, 2e échevin

Josiane Di Bartolomeo-Ries, 3e échevin

Claudia Dall'Agnol, 4e échevin

RÉPARTITION DES RESSORTS AU SEIN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

BOURGMESTRE : Dan Biancalana

- Présidence du collège des bourgmestre et échevins et du conseil communal
- Finances et budget
- Services communaux, Coordination générale
- Personnel
- Aménagement communal, développement urbain et Logement
- Relations publiques
- Economie et commerce
- Santé
- Coopération régionale nationale

1ER ÉCHEVIN : Loris Spina

- Culture
- Sport
- Participation citoyenne et Bénévolat
- Fêtes et manifestations publiques, Foires et Marchés

2E ÉCHEVIN : René Manderscheid

- Affaires sociales et Emploi,
- Environnement, Energie et protection de la nature
- Egalité des chances
- Gaz, Eau et Canalisation
- Hygiène
- Seniors
- Sécurité

3E ÉCHEVIN : Josiane Di Bartolomeo-Ries

- Enseignement
- Famille
- Jeunesse
- Informatique et nouveaux médias

4E ÉCHEVIN : Claudia Dall'Agno

- Circulation et mobilité, Voirie
- Ecole de musique
- Tourisme
- Etrangers et Intégration
- Relations transfrontalières et Jumelage